



Formation de Formateur-Habilitation opérations d'ordre Electrique BT et HTA



OBJECTIFS – APTITUDES & COMPETENCES

Être en mesure d'animer en autonomie des stages de formation en habilitations électriques niveaux électricien en Basse et Haute Tension

Compétences visées

Savoir transmettre le contenu de la norme FN C18510
Être capable d'organiser des sessions de formation adaptées au référentiel pédagogique et de réaliser une évaluation théorique et pratique
Être capable de transmettre un message de prévention concernant les risques électriques
Savoir évaluer les compétences théoriques et pratiques en vue de donner un avis sur le niveau d'habilitation à délivrer

PUBLIC

Électriciens, responsables sécurité ou technique, souhaitant être formateur en habilitations électrique

MODALITÉS

Durée : 42 heures.

Nombre de participants de 8 à 10 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 0 mois .

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Une expérience professionnelle significative dans les métiers de l'électrotechnique
Une qualification dans le domaine électrique (BEP, Baccalauréat, BTS ou formation équivalente).
Attestation module de base en prévention (INRS)
COMPÉTENCES À DÉTENIR
Une capacité à prendre la parole en public
Posséder le niveau d'habilitation électrique qu'il veut animer en formation

Textes officiels

Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail, issus du décret n° 2010 _ 1118 du 22 septembre 2010
NF C18-550 du 3 octobre 2011 et NF C18510 de Janvier 2012

Programme détaillé

JOURNÉE 1

Raisons de l'habilitation électrique

Causes et conséquences de l'accident de travail d'origine électrique
Les peines encourues. Obligation de l'employeur et du salarié
Adaptation au formateur

- Test de connaissance Habilitation électrique

Notions élémentaires d'électricité

Le courant continu, le courant alternatif
Le monophasé, le triphasé
Tension, Intensité, Résistance, Puissance
La loi d'Ohm
Les générateurs
Les récepteurs
Couleurs et usage des conducteurs
L'onduleur, le groupe électrogène

Sensibilisation aux risques électriques

Statistiques des accidents de 1975 à 2016
Les effets du courant sur le corps humain
Les domaines de tension

La tension limite de sécurité, l'intensité et le seuil mortel

Prévention des risques électriques

Principes généraux de prévention.
Différentiation des contacts directs et indirects.
Solution pour se protéger des contacts directs et indirects
Les indices de protection des matériels

Étude de l'habilitation

Les zones d'environnement dans tous les domaines de tension
Les habilitations et les zones d'environnement
Les canalisations encastrées ou enterrées.
Rôle de l'employeur et des différents habilités
Le principe d'habilitation

L'environnement

Les zones d'accès en exercice
Le transformateur de séparation
L'analyse du risque

JOURNÉE 2

L'appareillage Basse Tension

Les matériels électriques BT mono et triphasé
La protection contre la surintensité, la surtension, le court-circuit et le défaut d'isolement

Le module BS

Définition et limites du BS
Les Équipements de Protection Individuels et Collectifs
Les étapes fondamentales de la mise hors tension

Le module BE manoeuvre

Définition et limite du BE manoeuvre

Comportement de l'habilité face à l'accident et l'incendie d'origine électrique

Approche Théorique du secourisme en rapport avec la basse et la haute tension
Possibilités de lutte contre l'incendie d'origine électrique

- Évaluation théorique
- Exercice pratique d'analyse du risque et de mise hors tension

JOURNÉE 3

Module Travaux non électrique

Accès des engins de chantiers et des opérateurs en zone d'environnement
Canalisation enterrée. Travaux Hors tension / Travaux dans l'environnement

Les habilitations électriciens

Rôle du BR
La Consignation et le rôle des BC B1 B2 BE

Étude de la NF C 18-510 et de la doc. INRS

Décret de 2010
ED 6127 et ED 6187

Les schémas de liaison à la terre

Rôle et schéma de TT IT TN (C ; S)

JOURNÉE 4

Le module BR

L'intervention sous tension
La consignation

Les attributs du BE

Le module B1 (V)

L'exécution des travaux
Le travail au voisinage

Le module BC

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

PÉDAGOGIE :

- Travail sur support pédagogique fourni aux stagiaires
- Échanges interactifs sur les expériences professionnelles
- Travaux pratiques
- Contrôle des connaissances (évaluations formative et certificative)

Moyens techniques

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que tapis et nappe isolants, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension), dispositifs de condamnation et appareils de mesure

Evaluation

Évaluation formative en cours de formation et par questionnaire
Jury de formateurs composé de l'intervenant et d'un autre formateur habilitation électrique de l'organisme de formation pour l'évaluation sommative avec mise en situation par une animation sur un thème de la NF C18510

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Essai L'ACT
Mesurage L'APEC
Vérification La MALT et CC

Le module B2 (V)

La sécurité collective
L'organisation des travaux

Le troisième caractères ou lettre

L'indice V
L'indice T
L'indice N
L'indice X

JOURNÉE 5

Le module H1 (V)

L'exécution des travaux
Le travail au voisinage

Les attributs du HE

Essai
Mesurage
Vérification

Le troisième caractères ou lettre additionnel

L'indice V
L'indice T
L'indice N
L'indice X

Le module H2 (V)

La sécurité collective
L'organisation des travaux

Le module HC

L'ACT
L'APEC
La MALT et CC

JOURNÉE 6

- Mise en situation pédagogique des participants : exposés théoriques sur différents thèmes
- Mise en situation pratique
- Cas concrets de l'épreuve pratique

Bordeaux - Lyon - Nantes - Rennes - Paris - Crac'h (56)